



CHARTRE D'ENGAGEMENT DE SECURITE SANITAIRE Année 2020

Nom de la société : **Hôtel HARAS**

Située : 23, rue des Glacières 67000 Strasbourg

S'est engagé à respecter les 10 exigences de la charte de sécurité sanitaire mentionnées ci-dessous

Pour la Gestion de l'Hygiène au Travail

- Sensibiliser le personnel aux risques sanitaires liés au CORONAVIRUS, aux moyens de prévention et aux obligations réglementaires applicables - affichage des gestes barrières (en particulier « se laver les mains avant et après utilisation de tout matériel commun »).
- Mettre à disposition du gel hydro alcoolique à l'entrée et à proximité des postes de travail.
- Demander le port de protections individuelles adaptées en fonction de l'évaluation des risques pour le personnel concerné.
- Organiser le travail des employés pour éviter qu'ils ne soient trop proches les uns des autres, au besoin revoir l'espace de travail ou faire des rotations.
- Mettre en place un plan de nettoyage des locaux avec enregistrement définissant la fréquence (au moins quotidienne) et les zones de contamination possible (surfaces de travail, équipements et outils de travail, outils, poignées).
- Assurer l'approvisionnement permanent des consommables permettant de respecter les consignes : gel hydro alcooliques, produits de nettoyage et d'entretien usuels, rouleaux de papier absorbant, sacs-poubelle, gants..

Pour la Gestion de l'Accueil Client

- Afficher à l'entrée de l'établissement des informations utiles au client (rappel des consignes, organisation du service, modalités de paiement) - Faire respecter les gestes barrières (cf consignes officielles, retrait des marchandises, désinfection des mains et des supports utilisés par les clients) - En cas de contact rapproché, mise à disposition de masques (chirurgicaux ou « non sanitaires ») pour les clients qui n'en seraient pas dotés.
- Faciliter la circulation client (entrée/sortie séparée, éloignement des présentoirs, organisation des queues, sens de circulation, poste de caissière dédié), limiter le nombre de clients dans l'espace intérieur et matérialiser les distances de sécurité au sol.
- Privilégier le règlement sans contact et les précommandes dématérialisées sinon désinfecter les équipements à chaque utilisation.
- Mettre une protection matérielle entre le client / le personnel et les biens de consommation.

Je déclare sur l'honneur que les informations ci-dessus correspondent en tous points à l'organisation en place sur le site concerné.

Nom, Prénom : DIDIERJEAN Yann

Fait à : Strasbourg

Le : 17/09/2020

Dossier consultable auprès de l'exploitant

Signature et cachet de l'entreprise

www.socotec.fr



SOCOTEC Équipements – SAS au capital de 8 500 100 euros – RCS Versailles 834 096 695 – 5, place des Frères Montgolfier – CS 20732 – Guyancourt – 78182 Saint Quentin en Yvelines Cedex - FRANCE



SOCOTEC Équipements – SAS au capital de 8 500 100 euros – RCS Versailles 834 096 695 – 5, place des Frères Montgolfier – CS 20732 – Guyancourt – 78182 Saint Quentin en Yvelines Cedex - FRANCE